

Comment la Deuxième République est-elle née et quelle est son œuvre ?

- Sur le document 1, entourez ce que le pouvoir interdit aux partis politiques.
- Qui s'oppose à cette décision et comment ?
.....
.....
- Soulignez ce qu'ils réclament.
- Quel événement déclenche la révolution de février 1848 ?
.....
.....
.....

Doc. 1 La révolution de 1848 vue de Lille

Fin 1847 et début 1848, dans un climat de grave crise économique, le régime interdit les réunions politiques. L'opposition républicaine organise alors des banquets (repas agrémentés de discours) pour réclamer une extension du droit de vote.

« Les banquets [républicains] faisaient alors leur tour de France, [...] le gouvernement prit l'imprudente résolution d'en interdire la tenue. Le 22 février 1848, le banquet réformiste du douzième arrondissement de Paris fut empêché par la force, et le 24 au soir, le trône de Louis-Philippe était brûlé sur la place du Carrousel ! ».

D'après Henri Brunel, *Histoire populaire de Lille*, Lille, 1848.

- D'après le document 2, quel nouveau régime politique se met en place ?
.....
.....
- Dans le document, écrivez la nature des mesures prises alors :
 - Mesures en faveur des ouvriers.
 - Établissement de nouveaux droits de l'homme.
 - Rétablissement des principes de la République.

Doc. 2 Les premières mesures du gouvernement provisoire de la II^e République entre février et avril 1848

● Adoption du drapeau tricolore et de la devise
Liberté, égalité, fraternité

● Institution du suffrage universel masculin (21 ans) →

● Liberté totale de presse et de réunion

● Abolition de la peine de mort en matière politique →

● Abolition de l'esclavage dans les colonies

● Proclamation du droit au travail →

● Mise en place des ateliers nationaux pour les chômeurs

Doc. 3 L'abolition de l'esclavage



Victor Schoelcher
(1804-1893)

« Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ;

qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : Liberté, Égalité, Fraternité. [...] Décrète :

Art. 1^{er}. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. À partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres, seront absolument interdits. »

Décret du 27 avril 1848 rédigé par Victor Schoelcher.

- Quelle mesure assure l'égalité politique de tous les hommes français ?
.....
.....

- D'après le document 3, qui rédige ce décret ? Qu'est-ce qui est aboli ?
.....
.....

- Soulignez au nom de quels principes cette abolition est décrétée.

- Entourez ce qui désormais est interdit dans les colonies.

- D'après la frise chronologique (fiche 31), comment prend fin la II^e République ? Quel régime lui succède ?
.....
.....
.....